

Projet

Plan 11.1 LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS ET DES INFRASTRUCTURES D'IMPORTANCE SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

- Infrastructure et équipement relevant du gouvernement fédéral 20-02
- ◆ Infrastructure et équipement relevant du gouvernement provincial 20-02
- Infrastructure et équipement relevant du municipal 20-02
- + Périmètre urbain 24-03
- Voir Plan 11.2

Pour identifier l'équipement municipal veuillez-vous référer au tableau 11.1.1

Pour identifier l'équipement du gouvernement provincial veuillez-vous référer au tableau 11.1.2

Pour identifier l'équipement du gouvernement fédéral veuillez-vous référer au tableau 11.1.3

Projection cartographique: MTM 6 Système de coordonnées planes du Québec.
Système de référence géodésique: NAD 83.
Sources des données:
Base de données topographiques du Québec.
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et MRC de Rimouski-Neigette.
© Gouvernement du Québec.
© MRC de Rimouski-Neigette. Tous droits réservés.
DOCUMENT: Projet_REG_24_03.MXD Imprimé le 2024-02-27 15:49

Préparé par:
Jhoanna Munoz

Vérifié par:
Hugo Hallé

Schéma d'aménagement et
de développement 11-09
Règlement 24-03
Adopté le _ 2024
En vigueur le _ 2024

